Nº au catalogue 45280001
ISSN 2818-1190

StatCan et la COVID-19:
Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur

Traverser la frontière pendant la pandémie: revue de l'année 2020

par Tanja Armenski, Brendan Sheahan, Duncan Currie
et Larry McKeown

Date de diffusion : le 23 février 2021

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-514-283-9350

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Traverser la frontière pendant la pandémie : revue de l'année 2020

La pandémie de COVID-19 réduit les déplacements à la frontière

Depuis mars 2020, à cause de la pandémie, il y a eu un avertissement d'éviter tout voyage non essentiel, la fermeture partielle des frontières et l'imposition d'une période de quarantaine de 14 jours pour les voyageurs internationaux qui entrent au pays. Ces mesures ont eu pour effet de réduire les voyages internationaux à destination et en provenance du Canada.

Bien que ces restrictions relatives aux voyages discrétionnaires à destination et en provenance du Canada soient en vigueur depuis la mi-mars, une exemption a été accordée pour les déplacements essentiels comme le transport de marchandises et le transport de certains travailleurs. Depuis le 30 avril 2020, cette exemption s'applique aux camionneurs ainsi qu'aux membres d'équipages du transport aérien, ferroviaire et maritime qui assurent le transport de fournitures et de matériel essentiels de part et d'autre de la frontière.

En raison de ces restrictions et exemptions, le nombre de voyageurs non-résidents (résidents des États-Unis et d'autres pays) et de Canadiens revenant au pays (des États-Unis et d'autres pays) a diminué en 2020, alors que d'autres types de déplacements transfrontaliers se poursuivaient.

La présente étude examine les arrivées internationales au Canada de janvier 2019 à décembre 2020, par type de voyageur.

Baisse marquée des arrivées internationales

Le 16 mars, pour aider à endiguer la propagation du virus, le gouvernement fédéral a fermé sa frontière internationale aux ressortissants étrangers (à l'exception des résidents des États-Unis). Puis, le 21 mars, des restrictions sur les déplacements non essentiels à la frontière canado-américaine ont été instaurées.

Après l'entrée en vigueur des restrictions de mars, les répercussions sur les voyages internationaux ont été immédiates. En avril, le nombre de voyageurs internationaux (c.-à-d. les voyageurs non-résidents, les voyageurs résidents du Canada revenant au pays et les autres voyageurs, comme les camionneurs et les membres d'équipages) est tombé à 614 000, en baisse de 92,0 % par rapport au même mois un an plus tôt (graphique 1).

Après avoir atteint ce creux, le nombre de personnes entrant au Canada a graduellement augmenté, passant à plus de 850 000 en juin, pour ensuite dépasser la barre du million en août. Il est ensuite resté près de ce niveau jusqu'à décembre, clôturant l'année à 1,05 million d'arrivées, le niveau le plus élevé depuis mars. Malgré cette hausse, le nombre d'arrivées internationales est demeuré bien en deçà des niveaux pré pandémie, leur total annuel passant de 96,8 millions en 2019 à 25,9 millions en 2020.

Graphique 1
Arrivées internationales au Canada, janvier 2019 à décembre 2020

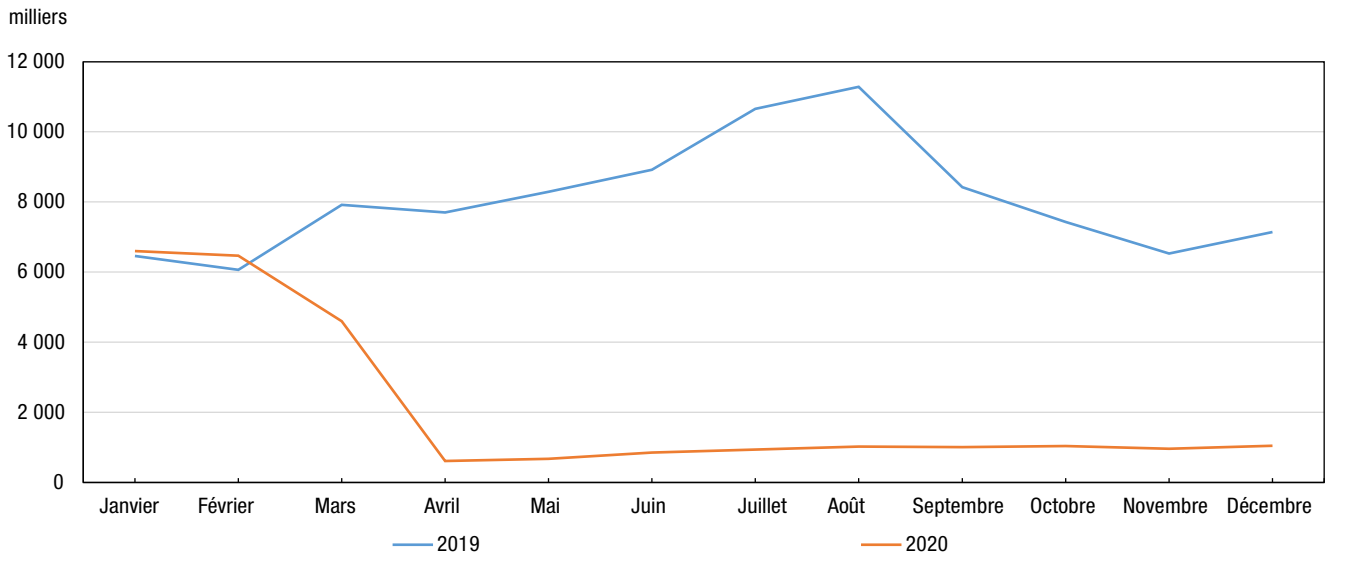

Source : Statistique Canada, tableau 24-10-0041-01 – Voyageurs internationaux entrant ou revenant au Canada selon le moyen de transport.

Bien entendu, l'incidence des fermetures et des restrictions était plus grande sur certains types de voyages que sur d'autres (graphique 2). Dans le contexte de la COVID-19, le nombre de voyageurs non-résidents et de voyageurs résidents du Canada qui revenaient au pays, lesquels représentaient un peu plus des trois quarts (76 %) de toutes les arrivées internationales au Canada en 2020, a diminué de 77,8 % par rapport à un an plus tôt pour s'établir à 19,7 millions en 2020.

Le nombre de voyageurs non-résidents au Canada a diminué de 84,4 % d'une année à l'autre pour s'établir à 5,1 millions, alors que le nombre de voyageurs canadiens de retour au pays a diminué de 74,0 % pour s'établir à 14,6 millions.

Avec les restrictions de voyage et les mesures de quarantaine, les voyages de non-résidents au Canada ont presque entièrement cessé après le mois de mars, ce qui a eu un effet dévastateur sur le tourisme. Selon les Indicateurs nationaux du tourisme, les dépenses des visiteurs étrangers au troisième trimestre ne représentaient qu'une petite fraction de ce qui a été dépensé au cours de la même période en 2019.

Pendant ce temps, étant donné que certains voyages étaient jugés essentiels, le nombre d'« autres voyageurs » (dont font partie les camionneurs, les équipages de non-résidents et les équipages canadiens) a fléchi pour s'établir à 6,2 millions en 2020, en baisse de 24,8 % par rapport à 2019.

Graphique 2
Arrivées internationales selon le type de voyageur, janvier 2019 à décembre 2020

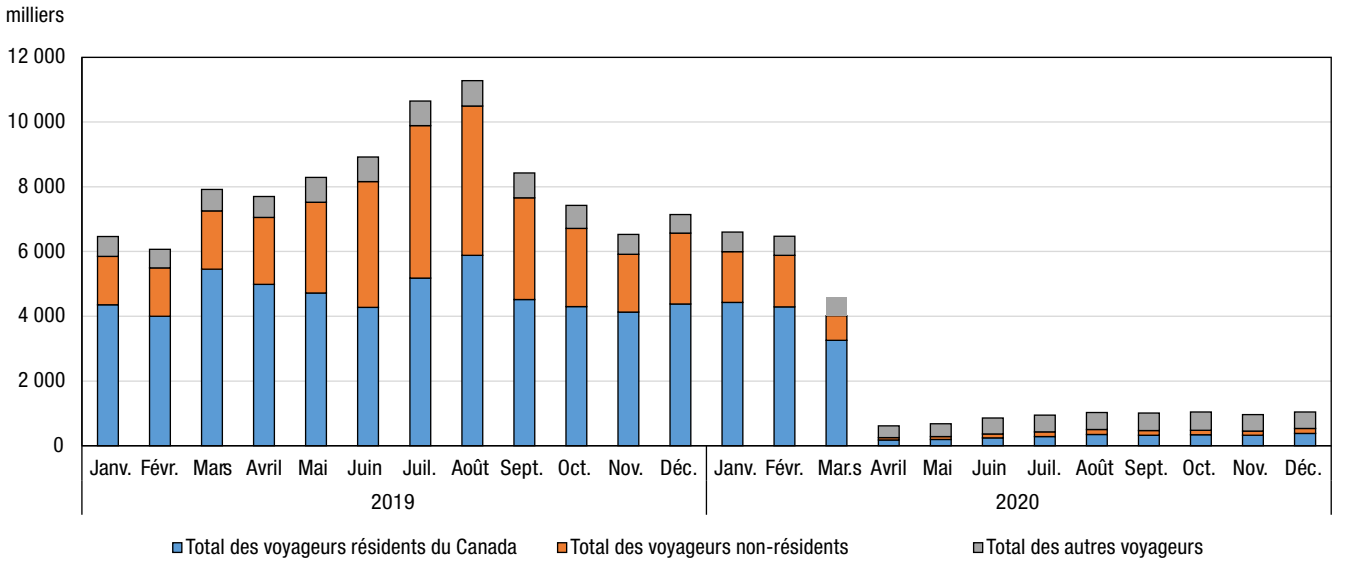

Source : Statistique Canada, tableau 24-10-0041-01 – Voyageurs internationaux entrant ou revenant au Canada selon le moyen de transport.

Continuons le camionnage!

Après leur baisse abrupte en avril, le nombre d'arrivées de voyageurs non-résidents et de voyageurs résidents du Canada est resté bien inférieur aux niveaux des années précédentes. Par contre, le nombre d'arrivées d'autres voyageurs au Canada s'est redressé plus rapidement après la baisse initiale. Ces « autres arrivées » comprennent principalement les camionneurs du Canada et des États-Unis, ainsi que les membres d'équipages effectuant des voyages internationaux par différents moyens de transport. Depuis le mois de mars, ces autres groupes, pour la plupart des voyageurs essentiels, représentent une part proportionnellement plus grande du total des voyageurs (graphique 2).

En 2019 et au premier trimestre de 2020, les autres arrivées représentaient moins de 1 voyageur sur 10 entrant au Canada. Les camionneurs (74,5 %) représentaient environ les trois quarts d'entre eux, et les membres d'équipages (avion, navire et train) en représentaient 21,0 %. Toutefois, depuis avril 2020, les autres arrivées représentent plus de la moitié (54 %) de tous les voyages au Canada, et les camionneurs en représentant maintenant plus de 91 % (graphique 3).

Les camionneurs ont joué un rôle clé dans les chaînes d'approvisionnement en cette période de grandes perturbations. Ils ont assuré le réapprovisionnement des tablettes d'épiceries pendant les périodes de confinement, et ce, malgré les difficultés qu'ils rencontraient au quotidien, par exemple, pour trouver des endroits sécuritaires où s'arrêter pour manger et se reposer. Les Canadiens ont également augmenté leurs dépenses en ligne pendant la pandémie, les ventes du commerce électronique ayant augmenté de 75,9 % d'une année à l'autre en novembre seulement. La plupart des produits commandés ont été livrés par camion.

Graphique 3
Autres arrivées internationales selon la raison, janvier 2019 à décembre 2020

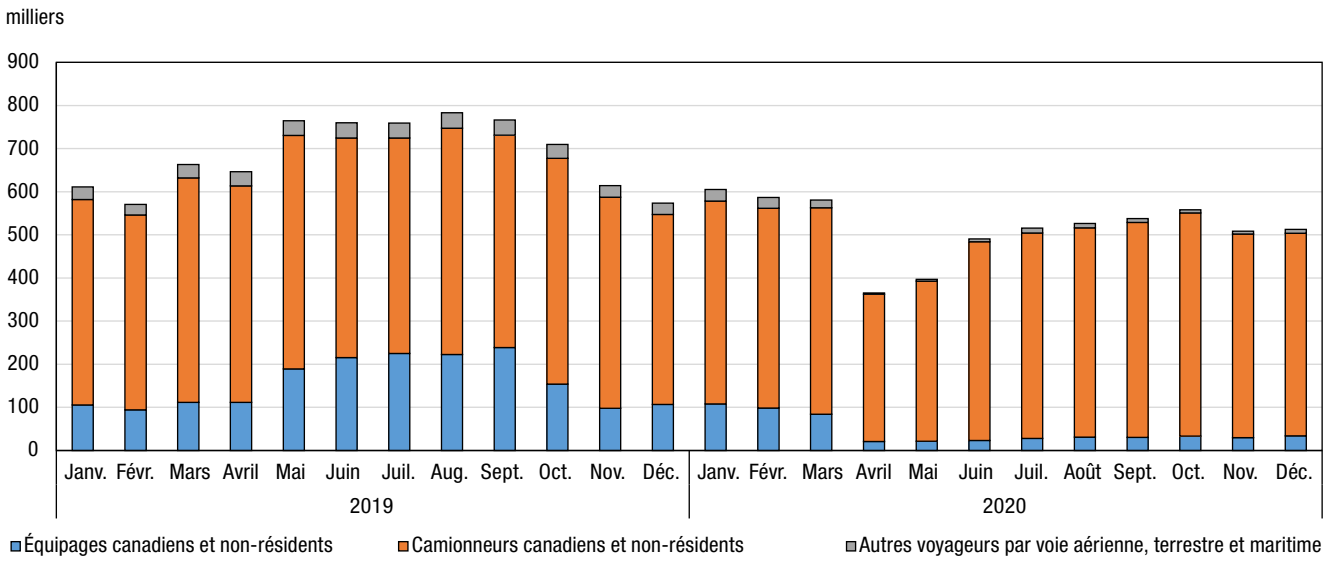

Note : Exclut les immigrants, les anciens résidents, les diplomates et le personnel militaire. Le nombre total d'autres voyageurs est indiqué dans le tableau 24-10-0041-01 du programme de Dénombrement à la frontière de Statistique Canada. Les autres voyageurs par voie aérienne, terrestre et maritime comprennent les personnes qui immigrent au Canada, le personnel militaire en service et les diplomates ou le personnel consulaire, ainsi que tout autre cas isolé de voyage à des fins non liées au tourisme.
Source : Statistique Canada, programme de Dénombrement à la frontière, totalisations personnalisées.

Méthode

Dans le cadre du programme de Dénombrement à la frontière de Statistique Canada, des données administratives de l'Agence des services frontaliers du Canada sont utilisées pour dénombrer tous les voyageurs internationaux dont l'entrée ou le retour au Canada a été autorisé, y compris les résidents du Canada, des États-Unis et de pays d'outre-mer. Le programme recueille un large éventail de statistiques sur le nombre de visiteurs internationaux selon le statut et le type de transport, y compris le nombre d'automobiles, de camions et autres véhicules qui entrent au Canada. Les données présentées dans cette analyse ne sont pas désaisonnalisées.

Le statut de **voyageur international** désigne le pays de résidence de toute personne arrivant au Canada qui a franchi les points d'entrée des douanes :

1. **Total des voyageurs non résidents**
    - 1.1 Résidents des États-Unis entrant au Canada
    - 1.2 Résidents de pays autres que les États-Unis entrant au Canada
2. **Total des voyageurs résidents du Canada**
    - 2.1 Résidents du Canada revenant des États-Unis
    - 2.2 Résidents du Canada revenant d'autres pays
3. **Total des autres voyageurs**
    - 3.1 Immigrants et anciens résidents
    - 3.2 Équipages de non-résidents (incluant les camionneurs)
    - 3.3 Équipages canadiens (incluant les camionneurs)

Un **voyageur résident du Canada** est un résident canadien qui a voyagé à l'extérieur du Canada pendant une période de moins de 12 mois.

Un **voyageur non-résident** est un voyageur résident d'un pays autre que le Canada qui a voyagé au Canada pour une durée de moins de 12 mois.

Les **autres voyageurs** comprennent les équipages du Canada et de l'étranger (d'avions, de navires et de trains), les camionneurs, les immigrants, les militaires et les diplomates.

Le programme de Dénombrement à la frontière ne fait pas de distinction entre les voyageurs selon la raison du voyage et les voyages non essentiels (discrétionnaires) et essentiels. Cependant, la plupart des « autres voyageurs », incluant les membres d'équipages du Canada et de l'étranger (d'avions, de navires et de trains) et les chauffeurs de camion, ont été exemptés des ordonnances d'urgence prises en vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine* en tant que voyageurs essentiels au transport des marchandises et des personnes.